



**PAR COURRIEL**

Québec, le 13 avril 2023

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

**Numéro de dossier : 2304010-010**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 5 avril 2023 visant à obtenir copie de la liste des institutions muséales qui ont reçu une réponse positive lors du renouvellement du *Programme Aide au fonctionnement des institutions muséales 2022-2025 (PAFIM)*, et ce, pour les volets 1 et 2, incluant les montants accordés ainsi que le total de(s) l'enveloppe(s).

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

[REDACTED]

Julie Lévesque

p. j.